

## Etablissements classés (Commodo / Incommodo)

# AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, l'administration communale de Consdorf porte à la connaissance du public que par arrêté ministériel du 29 août 2022, n° 3/2020/0056/156, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire a autorisé à ZITHA Senior S.A., pour compte de ZITHA Senior S.A.,

### la modification du dépôt de liquides et de gaz à Consdorf, 4, Rue Burgkapp (*établissement de la classe 3*)

Conformément à la loi susmentionnée un recours peut être interjeté par ministère d'avoué auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à partir du jour de l'affichage de la décision.

Fin d'affichage : 10 octobre 2022 inclusivement

Consdorf, le 31 août 2022

la bourgmestre,

le secrétaire communal,

(suivent les signatures)

